

Les escaliers

« Quel que soit le type d'architecture, la transition entre l'extérieur et l'intérieur de la maison s'est toujours exprimée par l'escalier. Mais au-delà de sa fonction utilitaire, l'escalier véhicule des valeurs esthétiques et symboliques qu'on ne devrait pas négliger. »

Réparations

Le choix des matériaux de remplacement des escaliers est un élément déterminant en ce qui a trait au cachet du bâtiment.

De plus, si votre bâtiment est situé dans un secteur désigné comme *secteur significatif* (voir *fiche-urbanisme sur les secteurs significatifs*), des matériaux de remplacement sont établis selon l'époque de votre bâtiment ainsi que la trame urbaine environnante.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous présenter au comptoir d'informations des permis et inspections situé à la Mairie d'arrondissement; un professionnel vous répondra.

« Certaines municipalités se distinguent par un découpage ou un tournage uniques des balustres [garde-corps] qui donnent une couleur locale qu'on doit protéger et renforcer. »



L'entretien

Anciennement, les escaliers possédaient généralement une structure de bois ainsi que des marches en bois et le tout était relié aux balcons. Avec les années et la disponibilité de nouveaux matériaux, les escaliers de bois ont souvent été remplacés par des structures en fer forgé. Quelques escaliers originaux en bois sont encore présents, mais ils sont plutôt rares.

Pour entretenir les escaliers composés de structure en fer forgé et de marches en bois, il faut être vigilant. Il faut inspecter la structure régulièrement afin d'éviter que la rouille imprègne la structure et la gruge.

De plus, la structure des escaliers doit être sablée régulièrement et repeinturée. Les marches doivent avoir une légère pente afin de permettre à l'eau de s'égoutter.

Finalement, lorsque l'entretien n'est plus envisageable, il faut penser à remplacer les éléments défectueux tout en respectant l'apparence originale.

***Tous ces travaux doivent faire l'objet d'une demande de permis**

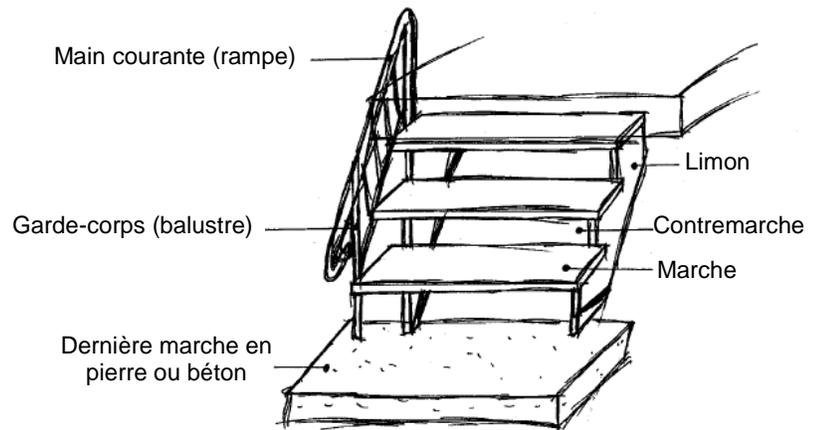
Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Les escaliers

Matériaux de remplacement pour bâtiments patrimoniaux :

☞ Garde-corps / Main courante / limon : Fer forgé ou aluminium soudé

☞ Marches : Bois



Exemples de l'arrondissement :

